

TARIFS 2020-2021



En raison de la crise économique due au COVID-19, MusicaVillers n'augmente pas ses tarifs

	Villarois	Extérieurs
Adhésion individuelle à l'association	24,00 €	34,00 €

Pour les adhérents 2019-2020: MusicaVillers vous fait bénéficier d'une réduction de 5% dès le premier adhérent

Jeunes (écoliers, lycéens et étudiants)

Éveil et initiation 1h	175,00 €	186,00 €
Forfait 20mn (FM*, instrument, atelier) Une offre en partenariat avec la Ville de Villers-lès-Nancy	388,00 €	424,00 €
Forfait 30mn (FM*, instrument, atelier)	611,00 €	698,00 €
<i>* la formation musicale est un élément requis pour les élèves n'ayant pas obtenu le niveau "fin de 2^e cycle". Vous devez faire une demande écrite au Président pour obtenir une dérogation.</i>		
Cours individuel 30mn (si cursus FM* terminé)	541,00 €	573,00 €
Quart d'heure supplémentaire	270,00 €	287,00 €

Adultes

Cours individuel 30mn	621,00 €	652,00 €
Forfait 30mn (FM + instrument)	756,00 €	804,00 €
Quart d'heures supplémentaire	311,00 €	327,00 €

Ensembles

La participation des jeunes à un ensemble est gratuite s'ils suivent un cours d'instrument

Si participant inscrit à un cours individuel

Ensemble 1h/semaine ou 2h tous les 15 jours	55,00 €
Ensemble 1h30/semaine	74,00 €

Si participant inscrit uniquement à un ensemble

Atelier de création de chansons ou atelier de percussions 45mn	90,00 €
Ensemble 1h/semaine ou 2h tous les 15 jours	121,00 €
Ensemble 1h30/semaine	181,00 €

Hébergement de groupes (adhésion comprise)	50,00 €
---	---------

Enseignements individuels: accordéon, batterie et percussions, basse, basson, chant actuel, chant lyrique, clarinette, contrebasse, flûte traversière, guitare classique, guitare électrique, piano, piano jazz, saxophone, violon, violoncelle

Ateliers FM: ensemble cycle 1 ou cycle 2 (45mn/sem), atelier de percussions (45mn/sem), atelier de création de chansons (45mn/sem)

Pratique d'ensembles: technique vocales (1h/sem), atelier de musique actuelle (1h/sem), orchestre (2h/tous les 15 jours), ensemble de jazz "Inner Jazz" (1h30/sem)

Règlement: chèque, prélèvement automatique, pass' CAF, Pass sport et culture, chèque ANCV

Réduction pour les familles: -5% pour le deuxième enfant, -10% pour le troisième et plus